



PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2024-2025

SERVICES QUÉBEC DE MONTRÉAL

Note aux lecteurs

Les données budgétaires et les informations sur les actions présentées dans ce document concernent une année financière (période commençant le 1^{er} avril 2024 et se terminant le 31 mars 2025). Ce document présente par ailleurs certaines données qui concernent une année civile. Lorsque c'est le cas, cela est précisé.

Rédaction

Services Québec de Montréal
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Diffusion

Cette publication est accessible en ligne uniquement à l'adresse :
Publications > Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale > Ministères et organismes >
Gouvernement > Québec.ca
www.quebec.ca/gouvernement/ministere/emploi-solidarite-sociale/publications

Si vous éprouvez de la difficulté à consulter le document, vous pouvez obtenir de l'aide par [téléphone](#) ou par [courriel](#).

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISBN : 978-2-550-98292-0 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Mot des directrices générales de Services Québec

C'est avec un sentiment de fierté que nous présentons le Plan d'action régional 2024-2025 de Services Québec de Montréal. Ce plan porte sur la deuxième année du cycle de planification stratégique 2023-2027 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et est le fruit d'une étroite collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal (CRPMT).

Depuis 2021, nous observons une reprise progressive du marché du travail à Montréal. Cette dynamique, toutefois, a connu en 2023 des signes de ralentissement économique. Malgré ces défis, l'emploi a connu une croissance soutenue pour une troisième année consécutive, démontrant ainsi une certaine robustesse et résilience du marché du travail montréalais.

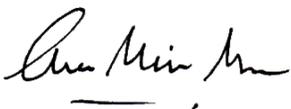
Ce plan d'action s'inscrit donc dans la continuité de nos orientations stratégiques, tout en intégrant les ajustements nécessaires pour rester pertinents et efficaces face à un environnement en évolution constante.

Le Plan s'accorde avec les orientations nationales visant à accroître la participation de toutes et de tous au développement social et économique, à faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de la clientèle, ainsi qu'à partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement du personnel. De plus, à Montréal, nous continuons d'accorder une attention particulière aux enjeux des personnes en situation de précarité, à la transition vers une économie plus durable, aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion, ainsi qu'à l'amélioration constante de l'expérience client.

Nous nous engageons à offrir un accompagnement adapté aux besoins des personnes en emploi ou en recherche active, ainsi qu'aux employeurs, tout en maintenant notre soutien solide aux services de solidarité sociale pour aider les familles et individus en situation de précarité. Afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, nous continuerons à collaborer avec la Ville de Montréal par le biais des Alliances pour la solidarité. Notre partenariat étroit avec les organismes spécialisés en employabilité continuera de favoriser l'inclusion économique et sociale de toutes les clientèles sur le marché du travail.

Nous terminons en exprimant notre sincère gratitude envers les membres du comité de rédaction et du CRPMT pour leur contribution inestimable à l'élaboration de ce Plan. Nous tenons également à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel de Services Québec de Montréal, car sans leur dévouement et leur expertise au quotidien, la concrétisation des actions qui découlent de ce plan ne serait tout simplement pas envisageable.

Ana Maria Mujica



Linda Blanchard



Mot du président du Conseil régional des partenaires du marché du travail

J'ai le plaisir de vous présenter, à titre de président du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal (CRPMT), le volet « Main-d'œuvre et emploi » du Plan d'action régional 2024-2025 de Services Québec de Montréal.

En amont de cet exercice, le CRPMT de Montréal a mené une réflexion stratégique afin, notamment, d'échanger et de se doter d'une vision commune permettant de se positionner quant aux défis du marché du travail. Ces défis, qui seront sans doute différents de ceux que nous avons connus par le passé, nous demandent d'intervenir avec agilité afin de faire face aux effets de la transformation du marché du travail. Il sera nécessaire de s'attarder aux enjeux associés à la pénurie de main-d'œuvre, mais aussi aux transitions démographique, numérique et environnementale du marché du travail et à leur incidence sur les travailleuses et les travailleurs ainsi que les chercheurs d'emploi, entre autres les clientèles vulnérables et éloignées du marché du travail.

Le plan d'action régional 2024-2025 s'inscrit en continuité avec les actions amorcées en 2023-2024. En cohérence avec nos priorités régionales, nous continuons d'être mobilisés afin de répondre aux défis actuels du marché du travail et de stimuler la croissance économique de la région. En misant notamment sur l'optimisation de la gestion des ressources humaines et le développement des compétences de la main-d'œuvre, ce Plan vise également à favoriser l'amélioration de la productivité, ce qui contribuera à contrer les enjeux liés au déficit de main-d'œuvre. Nous réitérons aussi notre engagement à soutenir tant les personnes prêtes à l'emploi que les personnes plus vulnérables sur le plan de l'emploi en promouvant les principes de justice, d'équité et d'inclusion. Ainsi, la mobilisation et la concertation de l'ensemble des acteurs régionaux du marché du travail sont essentielles.

Enfin, le plan d'action régional 2024-2025 témoigne de l'engagement indéniable du CRPMT de Montréal et du personnel de Services Québec de Montréal dans la réalisation de la mission du ministère, au bénéfice de l'ensemble de la population montréalaise. Je saisis l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui ont collaboré à la réalisation de cet exercice.

Les défis qui nous attendent sont nombreux, mais je suis convaincu qu'en regroupant nos forces, nous saurons contribuer à bâtir un marché du travail qui soit résilient, inclusif et prospère pour tous les Montréalaises et Montréalais.



Florian Roulle

Table des matières

Introduction	1
Services Québec de Montréal	2
De multiples services offerts.....	2
Des partenaires importants.....	3
L'évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux	4
Graphique 1 : Évolution de la population de Montréal, 2016 à 2023	5
Graphique 2 : Évolution annuelle de l'emploi, 2016-2023, Montréal (en milliers)	6
Tableau 1 : Les principaux indicateurs du marché du travail.....	7
Graphique 3 : Variation de l'emploi à Montréal selon le sexe, 2022-2023.....	8
Graphique 4 : Emploi selon le sexe, Montréal, 2023	8
Graphique 5 : Nombre de personnes en emploi à temps partiel (en milliers), Montréal, de 2013 à 2023.....	9
Graphique 6 : Évolution du taux de chômage selon le groupe d'âge, Montréal 2016-2023.....	9
Graphique 7 : Nombre d'emplois par secteur à Montréal, en milliers, 2022 et 2023	11
Graphique 8 : Évolution du nombre annuel moyen des prestataires d'assurance-emploi à Montréal, 2010-2023	12
Graphique 9 : Évolution du nombre des prestataires des programmes d'assistance sociale à Montréal, janvier 2019-janvier 2024	13
Les priorités régionales et les axes d'intervention liés aux principaux objectifs	14
Accroître la participation de tous au développement social et économique.....	14
Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement du personnel.....	19

Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle	20
Conclusion	21
Annexes.....	22
Annexe I – Budget pour l’intervention du fonds de développement du marché du travail	22
Annexe II - Indicateurs de résultats et cibles	23
Annexe III - Organigramme	26
Annexe IV - Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal	27

Introduction

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale soutient la participation de la population, des entreprises, des organismes et des communautés au développement et à la prospérité du Québec. Il accompagne ses clientèles et favorise leur autonomie tout en leur offrant un accès simplifié aux services gouvernementaux.

Services Québec de Montréal a élaboré le présent plan d'action régional, qui s'inscrit dans la mission du Ministère. Pour ce faire, il s'est appuyé sur le Plan stratégique 2023-2027 du Ministère ainsi que sur la planification pour l'année 2024-2025 concernant les services publics d'emploi. De plus, il a tenu compte des responsabilités et des ressources qui lui sont confiées, des attentes de résultats qui lui ont été communiquées par les autorités ainsi que de certains facteurs de contingence comme l'évolution du marché du travail et les besoins des clientèles.

En ce qui concerne l'année 2024-2025, Services Québec de Montréal s'engage à poursuivre les orientations stratégiques établies en 2023-2024.

Le rôle de Services Québec de Montréal est d'identifier, en cohérence avec les orientations nationales, les défis et les enjeux du marché du travail de la région aux fins d'intervention et de les traduire dans des axes d'intervention et des stratégies.

Les axes d'intervention et les stratégies des services publics d'emploi de Services Québec de Montréal sont élaborés de concert avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT). Les principaux mandats du CRPMT sont de définir, avec Services Québec de Montréal, les problématiques du marché du travail de la région et d'y adapter les services auprès des individus et des entreprises, de participer à l'élaboration du plan d'action régional et de proposer des cibles de résultats.

D'abord, des axes d'intervention appropriés au contexte économique actuel ont été déterminés. Les axes sont les secteurs prioritaires d'intervention. Ils ont été repris de la planification régionale 2023-2024 et ont été ajustés au besoin, afin de rester pertinents au contexte actuel et de répondre aux besoins évolutifs de la clientèle. Par la suite, en concordance avec les axes, des stratégies ont été élaborées. Des actions concrètes découleront de celles-ci, déclinées dans des plans d'action locaux couvrant l'ensemble du territoire montréalais.

Services Québec de Montréal

Services Québec de Montréal relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Il compte 14 bureaux locaux, 3 centres des services aux entreprises déployés sur le territoire pour fournir plusieurs services à la clientèle ainsi qu'un Centre spécialisé des demandeurs d'asile.

L'organigramme est présenté à l'annexe III.

De multiples services offerts

Services gouvernementaux

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a pour mission d'offrir aux citoyennes et aux citoyens ainsi qu'aux entreprises un guichet multiservice afin de leur procurer un accès simplifié à des services gouvernementaux.

Ce guichet multiservice regroupe l'ensemble des services de première ligne et de deuxième ligne offerts à la population et aux entreprises en personne, au téléphone et en ligne. Il s'agit notamment de services s'adressant aux clientèles du Ministère et à celles d'autres ministères et organismes gouvernementaux avec lesquelles le personnel de la direction générale établit un contact direct.

Services publics d'emploi

Les services publics d'emploi contribuent à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, à l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre de même qu'à la réduction des pertes d'emplois, du chômage et des obstacles à l'emploi.

Les services publics d'emploi sont offerts dans les bureaux de Services Québec. Pour offrir ces services, le Ministère collabore avec de nombreux partenaires, dont les établissements d'enseignement et les organismes spécialisés en employabilité.

Ils comprennent les services universels d'accueil, d'information sur le marché du travail et de placement, qui s'adressent à l'ensemble de la population et des entreprises. Ils comprennent également les services spécialisés, qui visent à aider les personnes devant surmonter des difficultés avant d'entreprendre une démarche qui, à terme, leur permettra d'intégrer le marché du travail ou de se maintenir en emploi.

Enfin, ils comprennent les services aux entreprises, qui ont pour objectif d'aider les entreprises en ce qui concerne le développement des compétences de leur main-d'œuvre et l'amélioration de leurs pratiques en gestion des ressources humaines, notamment celles relatives au recrutement ou à la rétention de la main-d'œuvre.

Services Québec de Montréal se voit allouer un budget d'intervention lui permettant d'offrir les services publics d'emploi. Pour l'année 2024-2025, le budget initial pour la région est de 216,8 M\$. Les renseignements sur la répartition des fonds pour l'année financière et pour l'année financière précédente sont présentés à l'annexe I.

Programmes d'assistance sociale

Les programmes d'assistance sociale visent à attribuer une aide financière aux personnes et aux familles qui ne peuvent subvenir seules à leurs besoins en vue de favoriser leur autonomie économique et sociale. Ils visent également à offrir une aide et un accompagnement aux adultes bénéficiant d'un programme d'assistance sociale qui ne sont pas en mesure d'entreprendre une démarche menant à l'emploi.

Des partenaires importants

Services Québec de Montréal travaille avec différents partenaires dont la contribution est capitale pour le développement économique et social dans la région. Parmi eux, on compte le CRPMT, les comités sectoriels de main-d'œuvre et les instances de développement économique régionales.

Il peut également compter sur la collaboration des établissements de tous les ordres d'enseignement, des organismes spécialisés en employabilité et des organismes communautaires. Leur contribution permet d'offrir, dans les bureaux de Services Québec, des services répondant aux attentes de la population et des entreprises.

Il travaille par ailleurs avec des unités administratives de nombreux ministères et organismes gouvernementaux, entre autres pour simplifier l'accès aux services, en assurer la continuité et en améliorer l'efficacité.

L'évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux

En 2023, le contexte économique continue d'être marqué par les effets des hausses des taux d'intérêt. L'inflation persistante a donné un coup de frein à l'activité économique.

Au Québec, en plus des effets des taux d'intérêt élevés, d'autres facteurs tels que les grèves dans le secteur public ont eu une incidence sur l'évolution du marché du travail, considérant la perte de nombreuses heures travaillées à la fin de 2023. De ce fait, la croissance économique a été modérée tant à Montréal que dans l'ensemble du Québec au cours de la dernière année. Après deux années de croissance en 2021 et en 2022, le produit intérieur brut (PIB) réel a donc stagné en 2023. Néanmoins, une légère amélioration est prévue en 2024 et la croissance du PIB réel devrait atteindre 0,6 %¹. La baisse graduelle des taux d'intérêt de la Banque du Canada, attendue au milieu de l'année 2024, devrait favoriser un regain de l'activité économique en 2025 et en 2026.

Dans ce contexte de faible croissance économique, le marché du travail montréalais est demeuré résilient. Le portrait qui se dégage des données de 2023 révèle que l'emploi a progressé malgré une légère hausse du taux de chômage. Quant au nombre de postes vacants, il est en diminution.

Soutenu par une augmentation de la population principalement générée par l'immigration temporaire, le marché du travail s'ajuste graduellement et les déséquilibres s'amenuisent grâce à un bassin potentiel de main-d'œuvre nourri par des travailleuses et des travailleurs temporaires.

Au cours des prochaines années, le marché du travail sera guidé par les facteurs démographiques et technologiques. Il évoluera également à mesure que s'accélérera la transition verte, pour une économie durable et inclusive.

La section actuelle offre un aperçu de la situation du marché du travail à Montréal et de son évolution au cours de la dernière année. L'analyse met en lumière les principales caractéristiques de la main-d'œuvre montréalaise et la dynamique de l'emploi dans les principaux secteurs d'activités économiques de la région.

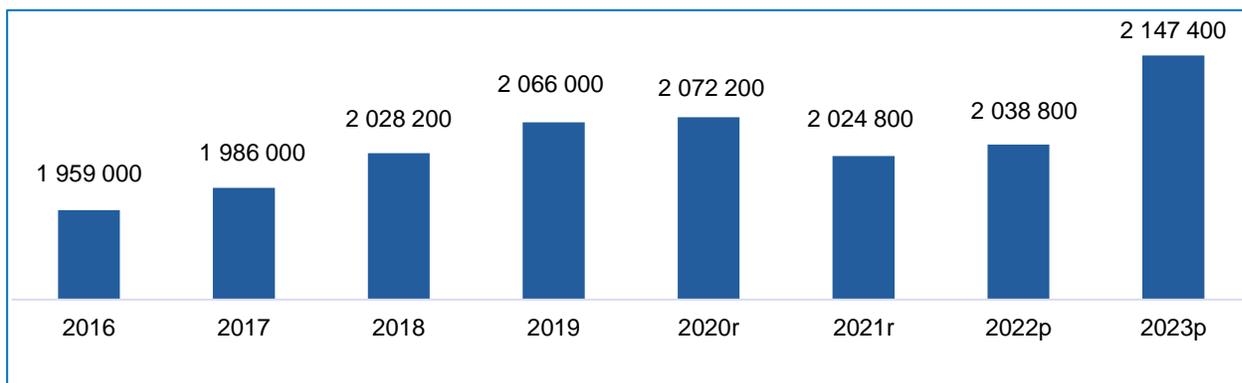
1. Gouvernement du Québec. Budget 2024-2025 : Priorités Santé Éducation, [Fichier PDF], Gouvernement du Québec, mars 2024, [\[https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/documents/Budget2425_PlanBudgetaire.pdf\]](https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/documents/Budget2425_PlanBudgetaire.pdf)

Accélération de la croissance démographique à Montréal en 2023

Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), Montréal compte près de 2 147 400 habitants au 1^{er} juillet 2023², soit 24,2 % de la population du Québec (8 874 700).

La région de Montréal a connu une croissance de sa population au cours de la période 2022-2023 de près de 5 % (environ 108 600 personnes), et ce, malgré des pertes nettes de 25 600 personnes dans les échanges migratoires avec les autres régions du Québec. Cette croissance record, jamais atteinte en nombre absolu, est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de résidents non permanents³.

GRAPHIQUE 1 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE MONTRÉAL, 2016 À 2023



Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ). Compilation spéciale de la DPIMT. r : donnée révisée; p : donnée provisoire

Poursuite du vieillissement de la population

Les projections démographiques de l'ISQ prévoient un vieillissement de la population au cours des prochaines années en raison d'une croissance de la population âgée de 65 ans et plus entre 2021 et 2041. Selon ces projections, plus d'un Montréalais sur cinq (21,4 %) sera âgé de 65 ans et plus en 2041.

2. Décret n° 1836-2023 du 20 décembre 2023 concernant la population des municipalités locales, des villages nordiques et des arrondissements pour l'année 2024.

3. Le terme « résident non permanent » désigne une personne d'un autre pays dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui est titulaire d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui a demandé le statut de réfugié (demandeur d'asile).

Quant au groupe majoritairement actif sur le marché du travail (15 à 64 ans), il connaîtra une tendance à la baisse pour représenter près de 60 % de la population montréalaise en 2041.

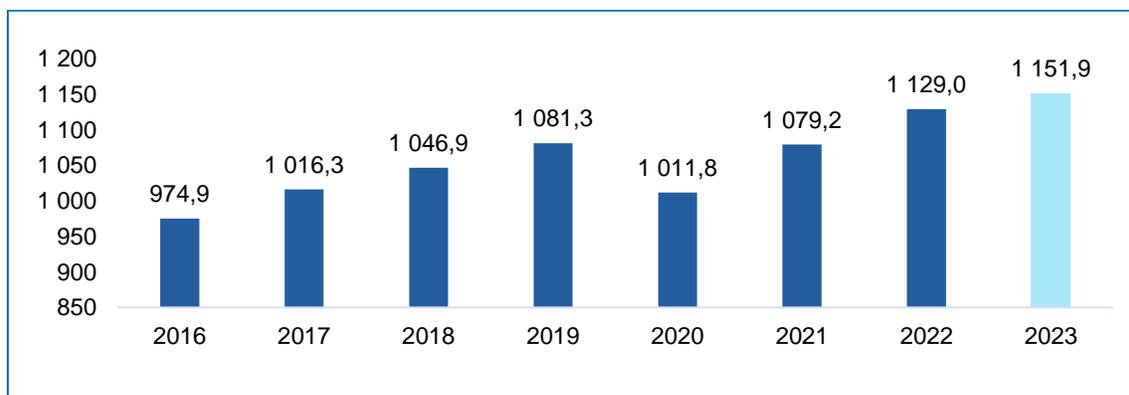
Progression de la proportion des résidents non permanents

Selon l'ISQ, en plus des 52 800 personnes immigrantes permanentes, il s'est ajouté un nombre record de 174 200 résidentes et résidents non permanents à la population du Québec en 2023. L'effectif total de ces derniers a atteint environ 560 200 personnes à la fin de la dernière année, selon l'estimation provisoire de Statistique Canada, ce qui représente près de 6 % de la population totale du Québec.

Le marché du travail demeure robuste en 2023

En 2023, le nombre de Montréalaises et de Montréalais en emploi a atteint 1 151 900, ce qui représente une croissance de 22 900 par rapport à 2022. Au Québec, le nombre de personnes en emploi a également augmenté (+103 300) au cours de cette période, pour atteindre 4 506 400.

GRAPHIQUE 2 : ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'EMPLOI, 2016-2023, MONTRÉAL (EN MILLIERS)



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

En ce qui a trait au taux de chômage, après avoir atteint un creux historique de 5,7 % en 2022, il a augmenté en 2023 pour atteindre 6,2 %. Au cours de la même période, le taux de chômage dans la province est passé de 4,3 % à 4,5 %.

Concernant les autres indicateurs du marché du travail, le taux d'activité des Montréalaises et des Montréalais est passé de 67,6 % en 2022 à 67,7 % en 2023 et le taux d'emploi, de 63,7 % à 63,5 % pour la même période.

TABLEAU 1 : LES PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Indicateur	Montréal		Ensemble du Québec	
	2023	2022	2023	2022
Nombre d'établissements avec employés	ND	69 893	278 278	275 821
Nombres d'emplois	1 151 900	1 129 000	4 506 400	4 403 100
Taux de postes vacants (%) (Moyenne des quatre trimestres)	4,1	5,5	4,5	5,9
Taux de chômage (%)	6,2	5,7	4,5	4,3
Taux d'activité (%)	67,7	67,6	65,0	64,3
Taux d'emploi (%)	63,5	63,7	62,1	61,5

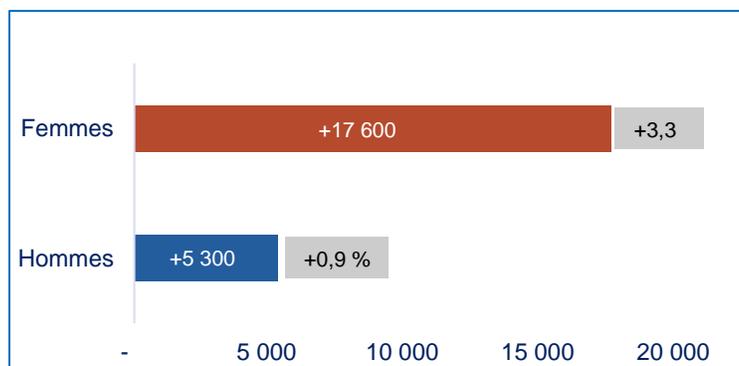
Source : Statistique Canada, Registre des entreprises et Enquête sur la population active.

Hausse de l'emploi plus importante chez les femmes

En 2023, la progression de l'emploi s'est concentrée essentiellement chez les femmes, leur nombre ayant augmenté de 17 600 pour atteindre 545 700 femmes en emploi. La croissance de l'emploi chez ces dernières a permis d'améliorer leur taux d'emploi de 0,6 point de pourcentage et ainsi atteindre un taux historique de 60,0 %. Chez les hommes, on comptait 606 200 personnes en emploi (+5 300) en 2023. Cette faible augmentation n'a pas permis une amélioration du taux d'emploi chez ces derniers, lequel a reculé d'un point de pourcentage pour s'établir à 67,1 %.

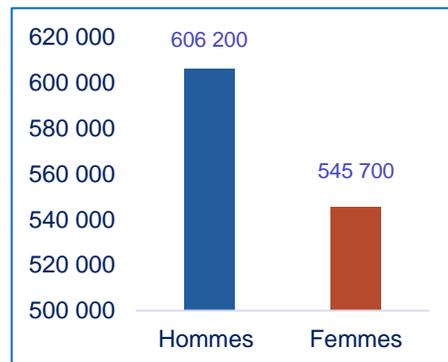
En ce qui a trait au taux de chômage, l'augmentation a été plus marquée chez les hommes avec un taux de 6,7 %, soit 0,9 point de pourcentage de plus qu'en 2022. Chez les femmes, le taux de chômage est demeuré stable à 5,7 %. À titre comparatif, dans l'ensemble du Québec, ce taux est de 4,9 % chez les hommes et de 4,0 % chez les femmes.

GRAPHIQUE 3 : VARIATION DE L'EMPLOI À MONTRÉAL SELON LE SEXE, 2022-2023



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

GRAPHIQUE 4 : EMPLOI SELON LE SEXE, MONTRÉAL, 2023

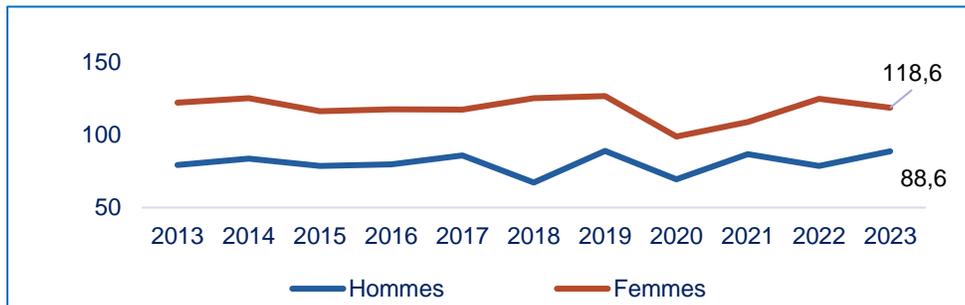


Malgré une avancée notable des femmes sur le marché du travail, des inégalités demeurent. Les femmes appartenant à certains groupes sont moins présentes en emploi par rapport à l'ensemble des femmes ou aux hommes dans la même situation. Un exemple concerne les femmes sous-scolarisées⁴, dont le taux d'emploi s'élevait à 54 % en 2023, comparativement à un taux de 70 % pour leur homologue masculin, selon l'EPA.

Les femmes continuent de faire face à certains défis. Elles sont plus nombreuses à quitter leur emploi ou à réduire leurs heures de travail en raison d'obligations personnelles ou familiales. De plus, elles tendent à privilégier des emplois plus flexibles dans des secteurs à prédominance féminine en échange d'une rémunération moindre que celle observée dans les emplois des secteurs traditionnellement masculins.

4. Femmes de 25 à 54 ans ne détenant aucun diplôme.

GRAPHIQUE 5 : NOMBRE DE PERSONNES EN EMPLOI À TEMPS PARTIEL (EN MILLIERS), MONTRÉAL, DE 2013 À 2023



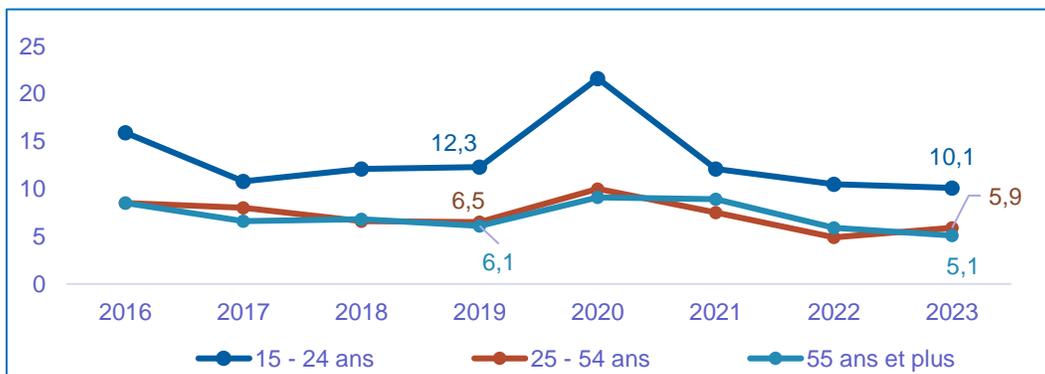
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Amélioration de la situation des jeunes et des personnes expérimentées

Selon les données de l'EPA de 2023, l'augmentation du nombre de personnes en emploi concerne principalement le groupe des jeunes et celui des personnes expérimentées. En effet, la plus forte croissance annuelle est enregistrée chez les 55 ans et plus (+ 35 300) alors qu'une hausse de 1 800 personnes est enregistrée chez les jeunes de 15-24 ans. En revanche, le principal groupe d'âge actif, soit les 25 à 54 ans, a enregistré une perte d'emploi au cours de la dernière année (-14 200 emplois).

En 2023, le taux de chômage chez les personnes expérimentées a connu une baisse de 0,8 point de pourcentage pour s'établir à 5,1 %. Chez les jeunes, ce taux est passé de 10,5 % à 10,1 %. Quant aux personnes âgées de 25 à 54 ans, leur taux de chômage a augmenté, passant de 4,9 % à 5,9 %.

GRAPHIQUE 6 : ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE SELON LE GROUPE D'ÂGE, MONTRÉAL 2016-2023



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Baisse du nombre de postes vacants

Au quatrième trimestre de 2023, Montréal affichait 48 015 postes vacants. Ceci représente une diminution de 18 290 postes par rapport au même trimestre de 2022. Cependant, malgré cette tendance à la baisse, le nombre de postes vacants reste significatif, indiquant une persistance de la demande de main-d'œuvre. Cette demande est particulièrement prononcée dans des secteurs clés tels que la santé et l'assistance sociale, les services d'hébergement et de restauration, et le transport et entreposage, lesquels continuent de rencontrer des difficultés de recrutement.

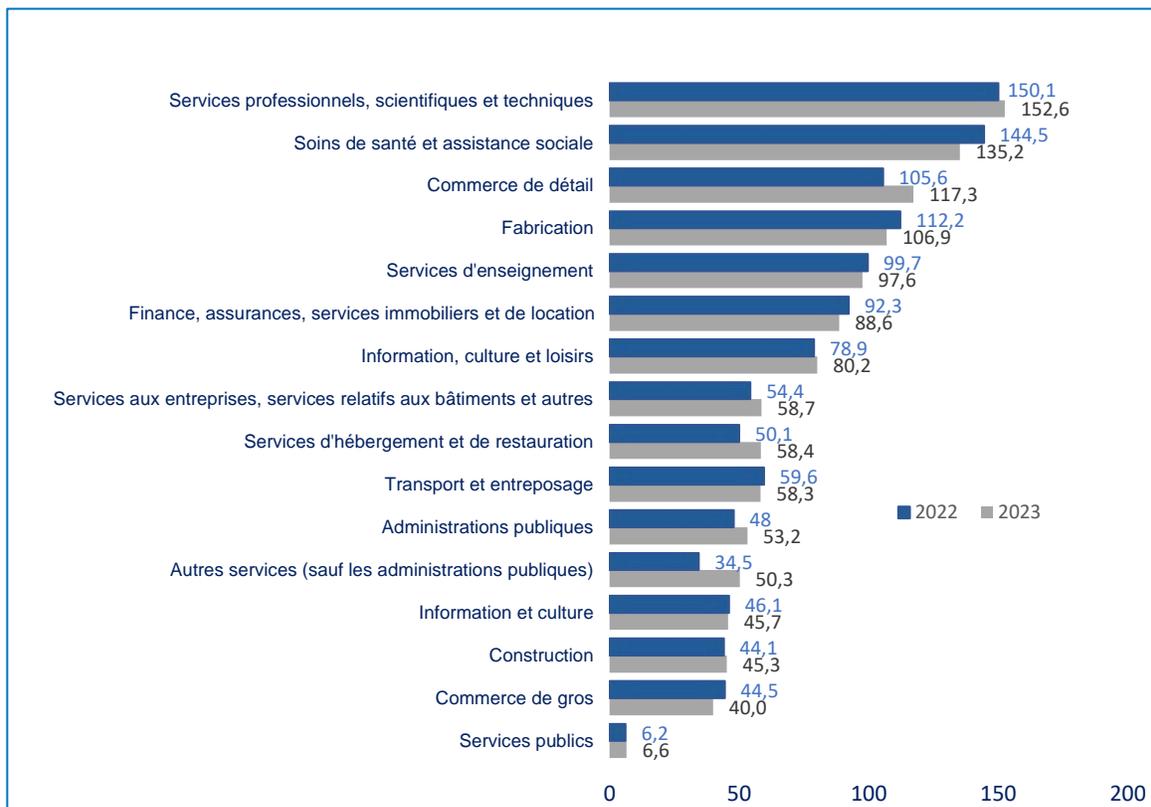
Concentration des gains d'emploi dans le secteur des services

Montréal possède une économie concentrée majoritairement dans le secteur des services. En 2023, 86 % des Montréalaises et Montréalais ont travaillé dans ce secteur comparativement à 14 % dans le secteur de la production de biens. On compte 990 300 emplois dans le secteur des services, ce qui représente une augmentation de 28 100 emplois (+2,9 %) par rapport à l'année dernière.

Les services à la consommation se démarquent : ils ont progressé de 37 100 emplois. Cette croissance est observée principalement dans le commerce de détail qui a connu sa première augmentation depuis 2019 (+ 11 700). Une croissance a été également observée dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration (+8 300) pour s'établir à 58 400 emplois. Malgré cette augmentation, notons que le secteur peine toujours à atteindre le niveau d'emploi prépandémique (67 500).

Le secteur de la production de biens a perdu 5 100 emplois. Le nombre total d'emplois dans ce secteur a atteint 161 600 en 2023. Dans ce secteur, les industries liées à la fabrication ont connu une baisse de 5 300 pour atteindre 106 900 emplois. Ce niveau d'emploi se rapproche de celui de 2021. À l'inverse, l'industrie de la construction a enregistré une augmentation du nombre de personnes en emploi (+ 1 200) pour une troisième année consécutive. On y comptait 45 300 emplois en 2023.

GRAPHIQUE 7 : NOMBRE D'EMPLOIS PAR SECTEUR A MONTRÉAL, EN MILLIERS, 2022 ET 2023

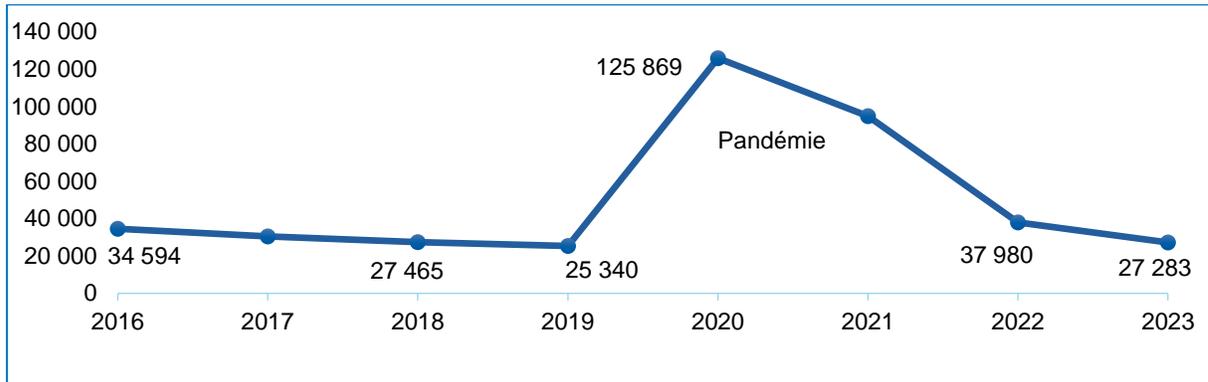


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Baisse du nombre de prestataires de l'assurance-emploi

Le nombre de prestataires de l'assurance-emploi a poursuivi sa tendance à la baisse au cours de l'année 2023. Ce nombre a connu une baisse de 28,2 % par rapport à 2022, passant de 37 980 à 27 283 prestataires.

GRAPHIQUE 8 : ÉVOLUTION DU NOMBRE ANNUEL MOYEN DES PRESTATAIRES D'ASSURANCE-EMPLOI À MONTRÉAL, 2010-2023



Source : Emploi et Développement social Canada.

En 2023, les prestataires de l'assurance-emploi à Montréal représentaient environ 15 % des prestataires du Québec; la majorité de ceux-ci sont des hommes (58 %) et plus de la moitié (51 %) sont âgés de 25 à 44 ans. Ils proviennent principalement des secteurs de la construction et de l'enseignement (28 %).

Baisse du nombre de prestataires des programmes d'assistance sociale

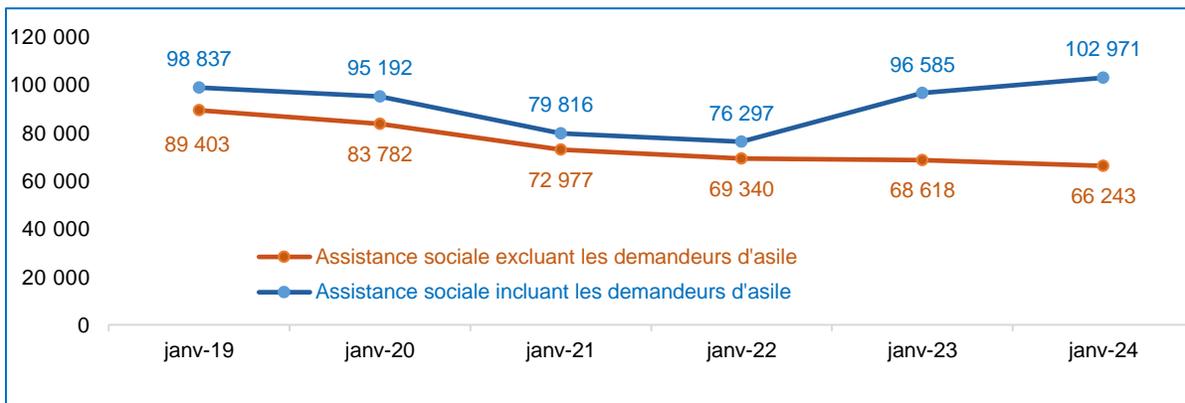
Au cours des dernières années, le nombre d'adultes prestataires des programmes d'assistance sociale excluant les demandeurs d'asile a poursuivi sa tendance à la baisse.

En effet, ce nombre est passé de 89 400 en janvier 2019 à 66 250 en janvier 2024, soit une baisse de 26 %. Cette diminution est notamment observée chez les jeunes âgés de 24 ans et moins, lesquels représentaient 6,8 % des prestataires en 2019, puis 5,6 % en 2024. À noter que le nombre de prestataires des programmes d'assistance sociale incluant les demandeurs d'asile a, pour sa part, connu une forte augmentation (35 %) depuis 2022.

À titre de rappel, les programmes d'assistance sociale regroupent le Programme d'aide sociale, le Programme de solidarité sociale, le Programme objectif emploi et, depuis janvier 2023, le Programme de revenu de base.

En janvier 2024, 61 % des prestataires du programme d'aide sociale (excluant les demandeurs d'asile) à Montréal étaient sans contraintes à l'emploi. Ces prestataires sont majoritairement des hommes (52 %) et près de 38 % sont âgés de 55 ans et plus. Parmi ce bassin, 22 % sont prestataires depuis moins d'un an.

GRAPHIQUE 9 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DES PRESTATAIRES DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE À MONTRÉAL, JANVIER 2019-JANVIER 2024



Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Croissance du nombre de demandeurs d'asile

On assiste à une croissance du nombre des demandeurs d'asile prestataires du Programme d'aide sociale depuis la fin de la période pandémique. En janvier 2024, on comptait 36 590 personnes demandant l'asile, comparativement à 6 800 en janvier 2021. Cette clientèle représente près de la moitié (49,7 %) de l'ensemble des prestataires de l'aide sociale à Montréal.

Notons que pour la majorité d'entre eux (62 %), la durée de leur participation au Programme d'aide sociale est inférieure à une année. La majorité est sans contraintes à l'emploi (93 %) et 61 % d'entre eux sont âgés de 35 ans et moins.

En conclusion, l'analyse de l'évolution du marché du travail montréalais en 2023 révèle une série de tendances et d'enjeux importants dont la compréhension est essentielle pour s'adapter et orienter les actions à entreprendre. En ce sens, la section qui suit présente les axes d'intervention et les stratégies d'actions planifiés par la région et présentés en cohérence avec les enjeux nationaux portés par le Ministère dans le cadre de sa Planification stratégique 2023-2027 :

- la participation de toutes et tous au développement social et économique;
- une expérience employé inspirante;
- des services de qualité, simples, intégrés et accessibles.

Les priorités régionales et les axes d'intervention liés aux principaux objectifs

Les priorités régionales établies par Services Québec de Montréal sont les suivantes :

- Valoriser la diversité comme source de richesse collective et faire la promotion des principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) au sein de notre réseau de partenaires et des entreprises pour favoriser des milieux ouverts et accueillants.
- Contribuer à bâtir une économie plus verte et une transition juste en renforçant la résilience et l'adaptation des entreprises et de la main-d'œuvre.
- Assurer un rôle de vigie quant aux enjeux vécus par les personnes en situation de précarité dans un contexte de transformation du marché du travail.
- Enrichir l'expérience client des personnes et des entreprises en étant à leur écoute et en leur offrant des services accessibles, simplifiés et adaptés à leurs besoins.
- Favoriser le bien-être et le développement professionnel du personnel de Services Québec de Montréal grâce à des pratiques innovantes et audacieuses.

Accroître la participation de tous au développement social et économique

Cette orientation, présentée dans le Plan stratégique 2023-2027, est liée à quatre objectifs qui concernent les directions générales de Services Québec : un relatif à la solidarité sociale et trois relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre.

Interventions en matière de solidarité sociale

Afin d'améliorer la situation économique des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, voici les axes d'intervention prévus pour la région.

Objectif

Améliorer la situation socioéconomique des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Axe d'intervention : L'accompagnement de la clientèle permettant de répondre à leurs besoins tant pour le volet socioéconomique que pour le volet de l'inclusion sociale.

- **Stratégie :** Transmettre à la clientèle de l'information sur les prestations spéciales, permettant de couvrir certains besoins de santé, et sur les différentes mesures et programmes du Ministère.
- **Stratégie :** Accroître les actions et innover afin de favoriser l'accompagnement des personnes démunies, dont les personnes en situation d'itinérance.
- **Stratégie :** Référer la clientèle vers les services offerts par différents organismes publics et communautaires de la région ainsi que par d'autres ministères.

Interventions en matière de main-d'œuvre et d'emploi

Le Plan d'action des services publics d'emploi 2024-2025 contribue à l'atteinte de trois objectifs du Plan stratégique 2023-2027 :

- Intégrer en emploi les personnes ayant bénéficié d'une aide des services publics d'emploi.
- Accroître la proportion des prestataires des programmes d'assistance sociale qui se maintiennent en emploi après avoir participé aux interventions des services publics d'emploi.
- Aider les entreprises à adapter leurs pratiques de gestion des ressources humaines aux réalités actuelles du marché du travail.

Ces trois objectifs concernent la main-d'œuvre et l'emploi. On présente ci-après les orientations relatives à ces objectifs, telles qu'elles sont inscrites dans le Plan d'action des services publics d'emploi 2024-2025. On présente également les axes d'intervention ciblés par Services Québec de Montréal, en collaboration avec le CRPMT.

Orientation 1

Approfondir l'analyse des besoins du marché du travail en ce qui concerne les clientèles et les secteurs d'activité économique pour lesquels l'intervention est la plus pertinente.

Axe d'intervention : La lecture juste et concertée des besoins du marché du travail, ainsi que la diffusion accrue de l'information sur le marché du travail (IMT) auprès du personnel, des différents partenaires de Services Québec et de la clientèle.

- **Stratégie :** Assurer une veille active du marché du travail à l'échelle régionale et locale, approfondir l'analyse des grands enjeux et défis à relever afin de mieux s'adapter et orienter les actions à entreprendre dans les secteurs d'activité prioritaires par le gouvernement et par la région.
- **Stratégie :** Approfondir la connaissance des impacts sur le marché du travail de la transformation numérique et de la transition juste vers une économie plus verte.
- **Stratégie :** Optimiser la diffusion de l'information sur le marché du travail en l'adaptant à nos différentes clientèles – individus et entreprises – ainsi qu'à nos partenaires et au personnel de Services Québec de Montréal, ceci à l'aide de moyens renouvelés.

Orientation 2

Outiller les personnes prêtes à intégrer le marché du travail en leur fournissant une aide d'appoint.

Axe d'intervention : L'accompagnement de la main-d'œuvre prête à intégrer le marché du travail en fonction de leurs besoins particuliers, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

- **Stratégie :** Mettre en œuvre les interventions pertinentes et adapter l'offre de services en collaboration avec les partenaires de Services Québec de Montréal, afin de favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes prêtes à l'emploi.

Orientation 3

Agir prioritairement et de façon soutenue auprès des personnes vulnérables sur le plan de l'emploi, pour lesquelles un accompagnement est essentiel à l'intégration durable sur le marché du travail.

Axe d'intervention : L'accompagnement pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes éloignées et des groupes sous-représentés sur le marché du travail.

- **Stratégie :** Adapter les interventions afin de favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes sans emploi et éloignées du marché du travail, en collaboration avec les partenaires de Services Québec de Montréal.
- **Stratégie :** Développer des outils concrets et mettre en place des moyens qui visent la mobilisation et la persévérance dans la participation aux mesures en utilisant des approches adaptées en fonction de la clientèle ciblée.
- **Stratégie :** Favoriser l'arrimage entre les services aux entreprises et les services aux individus en assurant un continuum de services jusqu'au maintien en emploi.

Axe d'intervention : La promotion ciblée des services publics d'emploi ainsi que l'adaptation des modes de communication et de diffusion de l'information auprès des différents partenaires de Services Québec, de la clientèle et du personnel.

- **Stratégie :** Accroître la diffusion, la connaissance et la compréhension des services publics d'emploi (SPE) de manière ciblée, auprès des individus, des entreprises et des partenaires en
 - adoptant des modes de communication plus efficaces;
 - favorisant l'approche multimode et innovante des séances d'information sur les services publics d'emploi (sessions de groupe en modes virtuel et présentiel, webinaires, réseaux sociaux, etc.).

Orientation 4

Soutenir les employeurs, en particulier ceux issus des secteurs priorités par le gouvernement, qui font face à des défis liés à la main-d'œuvre et d'adaptation aux transformations du marché du travail.

Axe d'intervention : La gestion des ressources humaines et le développement des compétences de la main-d'œuvre dans un contexte de transformation du marché du travail et de pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les secteurs d'activité priorités par le gouvernement et par la région.

- **Stratégie** : Soutenir l'amélioration de la productivité des petites et moyennes entreprises (PME) en ayant recours au service-conseil et aux mesures Entreprises, notamment dans les secteurs d'activité priorités par le gouvernement et par la région.
- **Stratégie** : Soutenir la gestion des ressources humaines et le développement des compétences de la main-d'œuvre dans les petites et moyennes entreprises (PME), en appui aux initiatives liées à la transformation numérique.
- **Stratégie** : Développer et consolider les compétences des personnes en emploi, entre autres par la qualification volontaire et de la formation en littératie et en numératie.

Axe d'intervention : La valorisation de l'équité, de la diversité et de l'inclusion et l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans un marché du travail en évolution.

- **Stratégie** : Favoriser auprès des employeurs une culture organisationnelle basée sur l'équité, la diversité et l'inclusion.
- **Stratégie** : Soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) dans l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) afin de mieux gérer les risques et saisir les opportunités liées à la transition de l'économie pour plus de durabilité et de résilience.

Orientation 5

S'appuyer sur la mobilisation et la concertation des partenaires du marché du travail et des parties prenantes de la prestation de services pour atteindre les objectifs des services publics d'emploi (SPE).

Axe d'intervention : La proactivité et la concertation avec les différents partenaires du marché du travail afin d'optimiser et d'assurer une complémentarité entre les services et d'atteindre les objectifs des SPE.

- **Stratégie** : Optimiser le partage d'expériences et de bonnes pratiques avec les partenaires afin de favoriser le développement d'une vision commune des enjeux.
- **Stratégie** : Développer et renforcer les liens avec les partenaires afin d'assurer la cohérence des interventions et la complémentarité entre les services offerts par les partenaires et ceux offerts par Services Québec de Montréal.
- **Stratégie** : Collaborer avec les partenaires de Services Québec, notamment les membres du CRPMT, afin de proposer des projets innovants et ainsi atteindre les objectifs des SPE.

Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement du personnel

Cette orientation est tirée du Plan stratégique 2023-2027 du Ministère. Ce dernier vise à offrir à ses employés une expérience de travail mobilisatrice. Voici les axes d'intervention retenus.

Objectif 1

Agir ensemble pour une expérience employé mobilisatrice.

Axe d'intervention : Le développement ainsi que le maintien d'une expérience professionnelle stimulante et satisfaisante pour le personnel.

- **Stratégie :** Avec la collaboration du personnel de Services Québec de Montréal, développer et mettre en œuvre des initiatives et des projets porteurs, pour un milieu de travail valorisant et motivant.
- **Stratégie :** Poursuivre et consolider les travaux des comités phares de l'Expérience Montréal :
 - accueil et intégration des nouveaux employés;
 - charge administrative des gestionnaires;
 - cheminement de carrière du personnel;
 - qualité de vie au travail;
 - développement des compétences.

Objectif 2

Cultiver notre expertise et notre potentiel.

Axe d'intervention : La reconnaissance, la valorisation et le développement de l'expertise du personnel.

- **Stratégie :** S'assurer que, dans le cadre du processus d'évaluation annuelle, chaque membre du personnel élabore avec son gestionnaire des pistes ainsi que des moyens de développement de ses compétences et de sa carrière.
- **Stratégie :** Poursuivre et consolider les travaux du comité phare de l'Expérience Montréal sur la formation et le développement des compétences.

Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle

L'orientation 3 du Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale présente quatre objectifs, dont deux visent la qualité des services offerts. À ce titre, voici les interventions régionales retenues pour 2024-2025.

Objectif 1

Améliorer les services selon les attentes des clients.

Axe d'intervention : La mise en œuvre d'actions qui permettent d'améliorer la satisfaction de la clientèle à l'égard de la simplicité des démarches pour obtenir les services.

- **Stratégie :** Poursuivre et bonifier la promotion de « Mon dossier » auprès des citoyennes et citoyens ainsi que des partenaires.
- **Stratégie :** Mettre en place des mécanismes d'arrimage entre les services régionalisés et les bureaux de services Québec afin d'assurer une expérience citoyenne optimale.
- **Stratégie :** Poursuivre les travaux du comité sur la voix des clients dans le cadre de la démarche Expérience Montréal.

Axe d'intervention : La poursuite des actions pour l'optimisation de la communication administrative.

- **Stratégie :** Favoriser l'harmonisation des protocoles de communication envers la clientèle.

Objectif 2

Faciliter l'accès aux services gouvernementaux.

Axe d'intervention : La mise en œuvre d'actions permettant d'améliorer la satisfaction de la clientèle à l'égard de l'accompagnement reçu de Services Québec.

- **Stratégie :** Poursuivre la formation du personnel sur l'information disponible, sa diffusion et sur les nouveaux outils en ligne mis à la disposition de la clientèle.
- **Stratégie :** Accentuer les activités d'accompagnement offertes au personnel.
- **Stratégie :** Poursuivre l'application des éléments découlant de la vision de Services Québec de Montréal.
- **Stratégie :** Améliorer la connaissance concernant la satisfaction de la clientèle, notamment dans le cadre des travaux du comité sur la voix des clients de l'Expérience Montréal.

Conclusion

Pour terminer, comme il a été constaté précédemment, les indicateurs reflètent un marché du travail montréalais faisant preuve de résilience, malgré des signes de ralentissement économique. Toutefois, comme ailleurs au Québec, la pénurie de main-d'œuvre est un enjeu qui persiste, considérant notamment les prévisions démographiques liées au vieillissement de la population et le nombre élevé de postes vacants. Cette réalité touche la plupart des secteurs et des professions, influençant de ce fait la croissance économique de la région.

En vue d'atténuer les conséquences de la pénurie de main-d'œuvre sur le marché du travail et de contribuer à une croissance durable de l'économie, il est nécessaire de poursuivre les efforts afin que toutes les personnes qui sont en mesure d'occuper un emploi et qui le désirent puissent participer au marché du travail.

Ainsi, les bassins potentiels de main-d'œuvre dans lesquels les interventions seront concentrées à compter de 2024-2025 sont les suivants, par ordre de priorité :

- les personnes prestataires des programmes d'assistance sociale;
- les personnes issues de groupes sous-représentés sur le marché du travail (tous statuts confondus), soit
 - les personnes handicapées;
 - les travailleurs expérimentés âgés de plus de 55 ans;
 - les personnes immigrantes admises au Canada depuis moins de 5 ans;
 - les personnes judiciarisées;
 - les personnes autochtones;
 - les femmes et les hommes faiblement scolarisés;
 - les jeunes (24 ans et moins);
 - les chefs de famille monoparentale.

Quant aux services aux entreprises, les interventions seront réalisées dans l'objectif premier de soutenir les employeurs dans le rehaussement des compétences de leurs travailleuses et travailleurs et dans la mise en place de bonnes pratiques en gestion des ressources humaines afin de favoriser l'augmentation de la productivité, ceci en fonction des priorités gouvernementales et régionales.

Ainsi, face aux défis qui nous attendent, il est impératif que tous les acteurs du marché du travail s'engagent pleinement dans la mise en œuvre du plan d'action régional. Ensemble, nous pouvons créer un impact positif sur le développement social et économique de la région et de l'ensemble du Québec.

Annexes

Annexe I – Budget pour l'intervention du fonds de développement du marché du travail

Répartition par poste budgétaire / grandes catégories	Montants accordés pour les activités en report de 2023-2024 et les nouvelles activités 2024-2025
Individus	86,7 M\$
Entreprises	30,1 M\$
Ressources externes	91,9 M\$
Partenariat (établissements de formation et autres)	8,1 M\$
Total	216,8 M\$

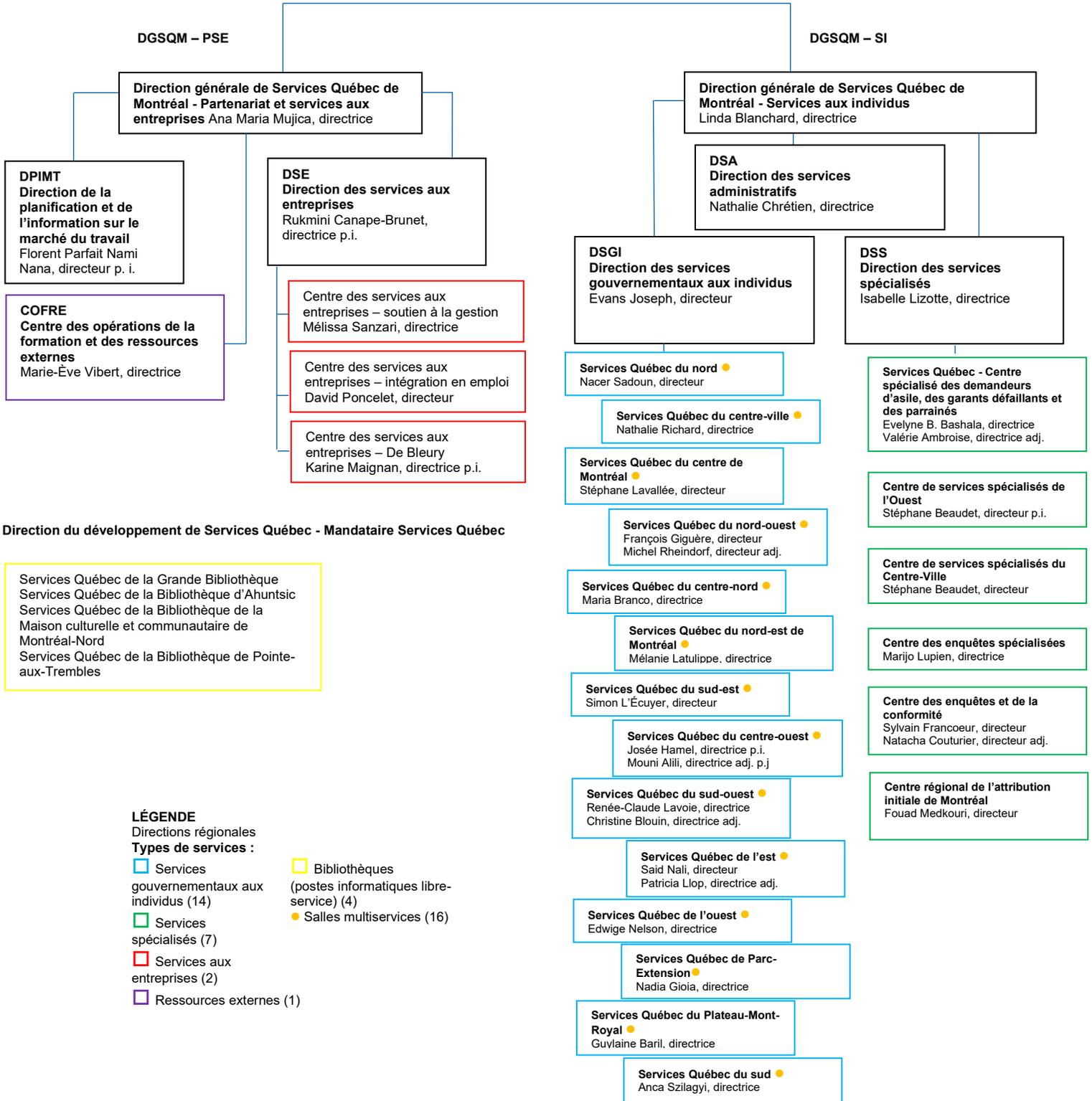
Annexe II - Indicateurs de résultats et cibles

Ensemble des participants aux interventions des SPE	Résultats préliminaires 2023-2024	Cibles 2024-2025
Proportion des personnes ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation (ensemble de la clientèle) (Indicateur inscrit au Plan stratégique)	51,8 %	52,0 %
Clientèle de l'assistance sociale		
Nombre de clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	4 130	4 250
Proportion des clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation (Indicateur inscrit au Plan stratégique)	41,4 %	42,9 %
Proportion de participants aux interventions des services publics d'emploi, prestataires des programmes d'assistance sociale, s'étant maintenus en emploi pour une période d'au moins six mois suivant un retour en emploi (Indicateur inscrit au Plan stratégique)	77,3 % (Résultat 2022-2023)	76 % (Cible nationale)
Clientèle de l'assurance-emploi		
Nombre de participants de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	11 482	9 479
Proportion des participants de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance parmi les personnes ayant terminé leur participation	53,4 %	51,8 %

Entreprises		
Proportion d'entreprises aidées par les services publics d'emploi dans les secteurs priorités ou en transformation numérique ou verte	54,0 %	40,0 % (Cible nationale)
Proportion d'employeurs ayant amélioré leur gestion des ressources humaines après une intervention des SPE (Indicateur inscrit au Plan stratégique)	ND	81,0 % (Cible nationale)
Proportion d'employeurs ayant amélioré les compétences de leurs travailleurs après une intervention des SPE (Indicateur inscrit au Plan stratégique)	ND	86,0 % (Cible nationale)
Qualification de la main-d'œuvre		
Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, volet Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)	536	566
Déclaration de services aux citoyens		
Proportion des demandes d'aide financière de derniers recours traitées dans un délai de cinq jours ouvrables	87 %	85 %

Annexe III - Organigramme

Services Québec de Montréal



Direction du développement de Services Québec - Mandataire Services Québec

- Services Québec de la Grande Bibliothèque
- Services Québec de la Bibliothèque d'Ahuntsic
- Services Québec de la Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord
- Services Québec de la Bibliothèque de Pointe-aux-Trembles

LÉGENDE

Directions régionales

Types de services :

- Services gouvernementaux aux individus (14)
- Services spécialisés (7)
- Services aux entreprises (2)
- Ressources externes (1)
- Bibliothèques (postes informatiques libre-service) (4)
- Salles multiservices (16)

Annexe IV - Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal

Membres votants :

Nom	Poste	Organisation
Membres représentant la main-d'œuvre		
Rama Diallo	Vice-présidente	Syndicat des travailleuses et travailleurs du centre de réadaptation Lucie-Bruneau
Bertrand Guibord	Secrétaire général	Conseil central du Montréal métropolitain
Marc-Édouard Joubert	Président général	Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
Sylvie Majeau <i>Vice-présidente du CRPMT</i>	Conseillère syndicale	Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
Renée Rodrigue	Conseillère syndicale	Centrale des syndicats démocratique
Vacant		
Membres représentant les entreprises		
Josée Lanoue	Présidente-directrice générale	Praeneste Technologies inc.
Guy Jobin	Vice-président	Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Coumba Ngom	Copropriétaire	Auberge du plateau
Florian Roulle <i>Président du CRPMT</i>	Directeur principal et Responsable finance durable	Finance Montréal
Joëlle Vincent	Associée	Coboom/ Révolution d'affaires
Leesa Hodgson	Directrice générale	Développement économique Saint-Laurent

Nom	Poste	Organisation
Membres représentant le milieu de la formation		
Michel Janosz	Doyen de la Faculté de l'éducation permanente	Université de Montréal
Angela Spagnolo	Directrice du réseau de l'éducation des adultes et la formation professionnelle	Commission scolaire English Montréal
Pierre Lamoureux	Directeur adjoint	Réseau ÉDADU
Nathalie Vallée <i>Vice-présidente du CRPMT</i>	Directrice générale	Collège Ahuntsic
Membres représentant le milieu communautaire		
Lina Raffoul <i>Vice-présidente du CRPMT</i>	Directrice générale	Horizon carrière CJE Viger / Jeanne-Mance
Nathalie Cloutier	Directrice générale	Service d'orientation et de recherche d'emploi pour l'intégration des femmes au travail (SORIF)
Membre représentant le développement régional		
Valérie Poulin	Directrice de l'intelligence économique et du rayonnement international	Service du développement économique
Membre représentant le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
Ana María Mujica <i>Secrétaire du CRPMT</i>	Directrice générale	Services Québec de Montréal – Partenariat et services aux entreprises

Membres non-votants :

Nom	Poste	Organisation
Membre désigné par le ministère de l'Éducation		
Sébastien Leroux	Conseiller aux partenariats et à la concertation	Direction de l'intervention régionale et du maillage des réseaux, Secteur du soutien, gouvernance et performance des réseaux Ministère de l'Éducation
Membre désigné par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie		
Sihem Benlizidia	Directrice par intérim	Direction du territoire métropolitain Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
Membre désigné par la Commission de la construction du Québec		
Solen Poirier	Cheffe de section - évaluation de la compétence	Direction de la formation professionnelle Vice-présidence – Service à la clientèle et aux partenaires

Membres invités :

Nom	Poste	Organisation
Membre représentant le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration		
Irvine Henry	Directrice régionale de Montréal	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration
Membre représentant le ministère de l'Enseignement supérieur		
Chantal Brochu	Conseillère régionale, Lanaudière-Montréal	Direction des interventions régionales et maillage Ministère de l'Enseignement supérieur

